Thonon LES BAINS

SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE

INSCRIPTION SCOLAIRE

Préférez l'inscription en ligne : www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains

Du 18 au 29 mars 2024

Uniquement pour les enfants nés en 2021 (petites sections) et nouveaux arrivants.
Tout dossier incomplet sera refusé.

Pièces à fournir obligatoirement pour toute inscription (datées de moins de 3 mois) :

- ❑ Photocopie d'un justificatif de domicile figurant dans la liste suivante :
  Facture d'un fournisseur d'énergie, internet ou téléphone fixe ;
  Ou quittance de loyer, contrat de bail (uniquement de bailleurs professionnels) ;
  Ou attestation de vente (si nouveau logement) ;
  Ou décompte de charges (pour les propriétaires) ;
  Ou attestation d'assurance habitation (uniquement pour l'habitation principale).
- ❑ Si hébergé : justificatif de domicile de l'hébergeur + attestation sur l'honneur de l'hébergeur + pièce d'identité de l'hébergeur.
- ❑ Présentation du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.

Enfant

Sexe : F ❑ M ❑

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../..... Lieu de naissance : .....
(département et commune ou pays si hors de France)

Adresse : .....

Code postal : ❑❑❑❑❑ Commune : .....

Parent 1

Autorité parentale : oui ❑ non ❑

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....

.....

Code postal : ❑❑❑❑❑

Ville : .....

Situation familiale[1] : .....

Téléphone domicile : .....

Téléphone portable : .....

e-mail : .....

Profession : .....

Employeur : .....

Téléphone travail : .....

Signature :

Date : / /

Parent 2

Autorité parentale : oui ❑ non ❑

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....

.....

Code postal : ❑❑❑❑❑

Ville : .....

Situation familiale[1] : .....

Téléphone domicile : .....

Téléphone portable : .....

e-mail : .....

Profession : .....

Employeur : .....

Téléphone travail : .....

Signature :

Date : / /

[1] : *Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Séparé(e)*
Concubin(e) – Pacsé(e) – Divorcé(e)

Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994). Le signataire s'engage à signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Lieu de scolarisation précédent : .....

.....

École maternelle / élémentaire d'inscription :

.....

Niveau : .....

Fratrie

Frère(s) et sœur(s) au même domicile :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SCOLARISÉ(ES)	ÉCOLE PRIMAIRE FRÉQUENTÉE EN 2023-2024	CLASSE
			❑ oui ❑ non		
			❑ oui ❑ non		
			❑ oui ❑ non		
			❑ oui ❑ non		
			❑ oui ❑ non		
			❑ oui ❑ non		

Attention : Si vous souhaitez inscrire plusieurs enfants pour l'année scolaire 2024-2025, vous devez obligatoirement renseigner un dossier par enfant.

Autorisations

J'autorise les services municipaux à photographier l'élève nommé, dans le cadre périscolaire, et à reproduire et diffuser ces images sur les supports de communication de la Ville et pour la presse : ❑ oui ❑ non

Accueil d'enfants nécessitant un suivi particulier

Dans le cadre de son **Projet Educatif Territorial**, la Ville de Thonon-les-Bains apporte une attention toute particulière à l'**accueil d'enfants nécessitant un suivi particulier**. Afin de proposer un accueil adapté à chaque situation, nous souhaiterions savoir si : (cocher la case correspondante)

- ❑ votre enfant est en situation de handicap
- ❑ votre enfant est régulièrement suivi par un spécialiste (psychologue, pédopsychiatre, éducateur, autres)
- ❑ votre enfant était suivi par une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) l'année passée
- ❑ votre enfant est reconnu comme étant intellectuellement précoce (justificatif professionnel)
- ❑ votre enfant est allergique, dans ce cas merci de préciser l'allergie : ……..

Ces informations pourront être communiquées au coordinateur du Programme de Réussite Éducative, ainsi qu'à la direction du périscolaire.

Date : ……..

Signature parent 1 Signature parent 2

Vous disposez d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez le service Éducation.

8 av. St-François de Sales | 74200 Thonon-les-Bains
04 50 70 69 43 | service-education@ville-thonon.fr